



## **Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Lundi 27 avril 2026**

La séance se déroule dans la Salle de la Fontaine, conformément aux décisions prises dans le cadre de l'accessibilité aux bâtiments public, et en raison des travaux engagés pour les bâtiments Mairie/École.

### **Etaient présents :**

Monsieur Samuel GUETTARD, Maire  
Mesdames Alexandra LEBEAU, Joy HALIPRÉ (Adjointes) Mrs Romaric MARGUENAT, Claude MARGUENAT (Adjoints)  
Mesdames Véronique CHAUVET, Catherine ABRAHAM, Anne MOURLIN, Ismérie BRUNAT, Sophie PETIT, Véronique ROSSIGNOL  
Messieurs Jonh MANGELEER, Jonathan DOS SANTOS, Philippe FERLET

**Absente excusée :** Monsieur Alain TASSEL pouvoir à Madame Joy Halipré

Monsieur GUETTARD, Maire, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte

Une minute de silence est respectée par l'ensemble de l'assistance en mémoire de Monsieur Claude RENAULT, décédé la veille.

Les membres du conseil désignent Madame Anne MOURLIN, secrétaire de séance

Les membres présents approuvent à la majorité le compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 avril 2026.

Madame Brunat fait une observation concernant un alinéa du dernier conseil (page 8) qui précisait qu'aucun courrier les invitant à participer à une commission ne leur ait été adressé. Or, après vérification, les démissions des 3 premiers colistiers sont intervenues entre le 25 et le 27 Mars, un courrier a bien été adressé aux nouveaux conseillers pour les en informer de ces démissions et leur nomination de fait et les inviter au conseil municipal du 8 avril dont l'ordre du jour portait sur la mise en place des commissions communales.

Monsieur le Maire tient à rectifier un manquement relevé par Monsieur Ferlet, en effet, les vice-présidents de commission ont été désignés par chacune des commissions entre le 8 et le 20 avril 2026 et ont fait l'objet du relevé des décisions du conseil du 8 avril, publié le 21 avril seulement avec le nom des vice-présidents avec la seule volonté d'optimiser l'information, rendue publique ce soir.

Ainsi, M. le Maire précise les vices-présidences aux différentes commissions :

Commission 1 – Travaux	: M. Jonathan Dos Santos
Commission 2 - Urbanisme	: Mme Joy Halipré
Commission 3 – Education jeunesse	: Mme Anne Mourlin
Commission 4 – Bois et Forêts	: M. Romaric Marguenat
Commission 5 – Solidarité	: Mme Véronique Rossignol
Commission 6 – Communication	: Mme Joy Halipré
Commission 7 – Finances et affaires générales	: Mme Alexandra Lebeau

Monsieur le Maire informe ensuite des délégations de signature des actes, documents, courriers et pièces administratives chacun dans leur domaine, détaillé ci-dessous :

1<sup>er</sup> adjoint Alexandra LEBEAU

Adjointe aux finances et aux affaires générales

En charge des finances et des budgets, commission des impôt directs, de l'achat de fournitures et de la commande publique jusqu'à 4000 € par opération, de la gestion du cimetière, de la célébration des mariages , de la gestion du personnel à l'exclusion du recrutement.

2<sup>ème</sup> adjoint Romaric MARGUENAT

Adjoint en charge des espaces verts, des bois et forêt

En charge de l'achat des fournitures et de l'entretien des bâtiments et des espaces verts dans la limite de 2000 €, de la législation relative aux dépôt d'ordures, des travaux forestiers et des affouages, de la célébration des mariages en 2<sup>nd</sup> position, de la gestion des écoles et des transports scolaires et extra scolaires.

3<sup>ème</sup> adjoint Joy HALIPRE

Adjointe en charge de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire

En charge de l'urbanisme, des travaux, de la voirie, de la signalisation, de la circulation, du stationnement et de l'occupation du domaine public, de la gestion des contrats de maintenance, des sinistres, de la gestion des contrats fournisseurs d'électricité et de la téléphonie, de la célébration des mariages en 3<sup>ème</sup> position.

4<sup>ème</sup> adjoint Claude MARGUENAT

Adjoint en charge des relations avec la population, les associations et les commerçants – Gardine du patrimoine et des traditions

En charge des droits de place, de la gestion des conventions d'occupation précaire à titre gratuit ou onéreux, des baux de location, de la police municipale, de l'organisation des cérémonies officielles et désigné correspondant de la défense, de la célébration des mariages en 4<sup>ème</sup> position.

## **AJOUT A L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire informe qu'un point s'ajoute à l'ordre du jour portant sur une demande de participation financière pour un voyage scolaire qui doit être organisé pour les classes de CE1 et CM2 les 18 et 19 Mai prochain

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité que ce point soit ajouté à l'ordre du jour.

### **Monsieur le Maire rappelle ensuite l'ordre du jour**

- 1- Vote du Compte financier Unique 2025**
- 2- Affectation du résultat**
- 3 - Vote des subventions aux associations**
- 4 - Vote du Taux des taxes locales 2026**
- 5 - Vote du budget primitif 2026**
- 6 - Mise en place de la commission des impôts directs**
- 7 - Mise en place du Comité Consultatif du CPI**
- 8 – Demande portant sur la participation financière de la commune**

Monsieur le Maire informe que le sujet principal concerne les finances et le premier Budget Primitif qui sera voté par cette mandature.

Il dit qu'à sa demande, les membres de la commission des finances s'est réunie pour étudier les comptes de l'année 2025 et construire, un peu dans l'urgence, un budget primitif qui s'est avéré difficile à équilibrer.

Il dit que les comptes ont été étudiés ligne par ligne, à la fois formateur du fonctionnement global de la commune pour la majorité de la nouvelle équipe, il a aussi permis de relever les postes sur lesquels des économies pourraient être réalisées.

Il précise que les dispositions de la nomenclature M57 obligent la commune à transmettre les éléments du budget primitif aux conseillers 12 jours avant le vote du budget.

Enfin il rappelle que le budget est voté au chapitre et présenté comme chaque année simultanément : le CFU 2025 puis le Budget 2026.

Puis il donne la parole à Madame Lebeau qui présente le tableau récapitulatif par section et par chapitres qui est distribué aux membres du conseil et joint en annexe à la présente.

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **1/ Recettes de fonctionnement**

Madame Lebeau informe de quelques dépassements par rapport au budget voté en 2025 qui se justifient par les remboursements de l'assurance du personnel suite arrêts de travail de deux agents, mais aussi les remboursements d'assurance suite au sinistre du secrétariat de mairie

Elle dit que les recettes ont été calculées sans tenir compte d'une augmentation du taux de la fiscalité qui subit une augmentation naturelle des bases fournies par les services de la DGFIP (D° Générale des Finances Publiques).

### **1/ Dépenses de fonctionnement**

Madame Lebeau fait observer qu'il n'y a pas de dépassement des crédits votés, mais que de grosses dépenses se sont imposées notamment pour la réparation du bus ou pour la réparation des vitrines de la supérette.

Les dépenses ont été calculées au plus juste pour 2026 et feront l'objet d'un suivi plus proche du budget.

A fin 2025, la section de fonctionnement présente un déficit de 44 456 € qui doit être repris au budget de 2026, malgré cela le budget est diminué d'environ 5 %, il s'équilibre à hauteur de **1 240 083 €**.

## **SECTION D INVESTISSEMENT**

### **Les dépenses d'investissement**

Madame Lebeau rappelle que l'emprunt souscrit pour l'achat des bus s'est terminé en 2025, et qu'une ligne a été reconduite pour le remboursement du capital de l'emprunt qu'il conviendra très certainement de souscrire pour la réalisation des travaux de réhabilitation mairie/écoles

L'ensemble des travaux prévus en 2025 n'a pas été réalisé, l'année 2026 tient essentiellement compte des travaux de réhabilitation mairie école initié par l'équipe précédente, limitant tout autre investissement.

## Les recettes d'investissement

Madame Lebeau explique que les recettes d'investissement bénéficient du report de l'excédent d'investissement reporté du budget de l'eau et de l'assainissement dont la compétence a été transférée à la Cté Communes Serein et Armance, pour un montant de 252 477 €

Les subventions attendues en 2025 sont moins importantes que prévu puisqu'elles étaient conditionnées aux travaux, mais reportées en 2026.

La section d'Investissement s'équilibre à hauteur de **856 485 €**

Madame Lebeau interroge les conseillers.

Monsieur Ferlet prend la parole et demande où en est le dossier concernant les travaux de la Crèche, ayant été interpellé par Madame Lorrot.

Monsieur le Maire intervient et informe que la prochaine réunion permettra à la commune de prendre connaissance du dossier, qui sera étudié avant d'être proposé à délibération lors d'un prochain conseil.

Aucun autre membre ne demandant la parole, Monsieur le Maire est invité à quitter la salle pour que les membres du conseil puissent délibérer sur l'adoption du Compte Financier Unique et sur la reprise des résultats

### 1/ Adoption du Compte Financier Unique

Sur proposition de la commission des finances

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité (14 voix POUR), Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

Adoptent le Compte Financier Unique 2025, tel qu'il peut se résumer :

a) Section de fonctionnement	
Total des recettes	1 282 212.58
Total des dépenses	1 331 582.13
Résultat de l'exercice S°F	- 44 456.37
b) Section d'investissement	
Total des recettes	220 035 45
Total des dépenses	425 742.50
Reprise à fin 2024	458 184.53
Résultat de l'exercice S°I	+ 252 477.48

### 2/ Reprise des résultats

Puis Madame Lebeau demande au conseil de se prononcer sur l'affectation du résultat

Après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2025

Vu la délibération adoptant le compte financier unique pour l'année 2025

Sur proposition de la commission des finances, décide d'affecter les résultats de la façon suivante :

## Section de Fonctionnement

Résultat reporté	+ 4 913.18
Résultat de l'exercice 2025	- 49 369.55
Résultat de fonctionnement cumulé	- 44 456.37

## Section d'Investissement

Résultat reporté	+ 458 184.53
Résultat de l'exercice 2025	- 205 707,05
Résultat d'investissement cumulé	+ 252 477.48
Reste à réaliser	- 120 000,00
Excédent de financement global	132 477.48

le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

*Au compte 002 Déficit de fonctionnement reporté.* - 44 456.37

Le résultat d'investissement de l'exercice 2025

*Au compte 001 Excédent d'investissement reporté* + 252 477.48

Monsieur le Maire reprend son poste et prend connaissance du résultat du vote. Il remercie l'assemblée.

### 3/ subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle que pour l'accomplissement des missions d'intérêt général présentant un intérêt pour les habitants de la Commune, les associations de loi 1901 qui œuvrent dans le domaine social, culturel ou sportif peuvent en tant qu'organisme à but non lucratif, recevoir des aides financières de la Commune.

Étant rappelé les aides mises en place tout au long de l'année pour les différentes associations avec le prêt de locaux, de matériel, et de fournitures...

Au vu des demandes présentées

Sur proposition des membres de la Commission des Finances

Les membres du conseil, à l'unanimité décident d'allouer les subventions suivantes :

A/ Aux associations de Chailley :

	Vote du conseil
Monuments et Sites de Chailley	150 €
Anciens Combattants et Démobilisés	500 €
Comité de Jumelage	300 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500 €
Caisse des Écoles	500 €

B/ Aux organismes extérieurs à la commune

Les membres de la commission des finances, après avoir étudié le dossier, proposent de diminuer les subventions aux structures d'enseignement des jeunes de Chailley et votent à l'unanimité :

Yonne Alzheimer	100 €
MFR Villevalliers (3 enfants concernés)	150 €
Turny Cats	100 €
MFR Semur en Auxois (1enfant concerné)	50 €

C/ Prennent acte que

Le CFA Agricole de Venoy

Le Club des Colchiques

Le Rollers Club

Et Bouge'Othe n'ont pas sollicités de subvention au titre de l'année 2026

D/ Prennent acte de la subvention versée au Multi-accueil Pomme d'Api dans le cadre de la convention de participation à hauteur de 3 600 €

#### 4/ Vote du taux des taxes locales

Monsieur le Maire rappelle que les taxes locales sont les principales ressources du budget de fonctionnement. Elles sont composées de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties et non Bâties, de la Taxe d'Habitation pour les logements vacants, de la Cotisation Foncière des Entreprises.

Sur proposition des membres de la Commission des Finances,

Les membres du conseil à l'unanimité décident de maintenir le taux des taxes locales telles qu'elles peuvent se résumer :

	<i>Bases prévisionnelles</i>	<i>Sans hausse</i>	
		<i>Taux 2026</i>	<i>Recette attendue</i>
	<i>2026</i>		
<i>T. Foncière bâtie</i>	<i>1 139 000</i>	<i>35.22</i>	<i>401 156</i>
<i>T. Foncière non bâtie</i>	<i>41 400</i>	<i>33.53</i>	<i>13 881</i>
<i>T Habitation Logements Vacants</i>	<i>179 200</i>	<i>16.37</i>	<i>29 335</i>
<i>Sous total</i>			<i>444 372</i>
<i>CFE</i>	<i>852 300</i>	<i>17.54</i>	<i>149 493</i>
<b><i>Total</i></b>			<b><i>593 865</i></b>

#### 4/ Adoption du Budget Primitif 2026

Après avoir entendu l'exposé du Maire, de l'adjoint en charge des finances exposer les éléments du budget primitif 2026

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité le Budget Primitif de l'année 2026

**Monsieur le Maire propose de reprendre l'ordre du jour**

#### 4/ Commission des impôts directs

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants dont la durée du mandat est identique à celle du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit

Monsieur le Maire propose une liste de 24 noms, qui sera soumise au directeur des services fiscaux pour nomination.

Les membres du conseil prennent acte.

#### 5/ Comité consultatif du CPI

Vu le décret du 7 Novembre 2005 portant organisation des comités consultatifs communaux et intercommunaux des sapeurs-pompiers volontaires, qui demande à ce qu'un élu de la commune soit nommé par grade ouvert au sein du CPI

Vu l'élection qui s'est tenue le 01 07 2025, au sein du CPI pour élire les membres du Comité Consultatif,

Considérant que le Maire est membre de droit et président du Comité Consultatif,

Les membres du conseil désignent, à l'unanimité :

Grade	Membres de la commune	Titulaire	suppléant
Lieutenant	Mme Sophie PETIT	David OGER	
Sergent	M. Jonh MANGELEER	Stéphane BOQUANT	Jérôme MULOT
Caporal/Caporal Chef	Mme Joy HALIPRE	Stéphane OCQUIDANT	Sébastien BROCHARD
Sapeur 1 <sup>er</sup> CI et 2 <sup>ème</sup>	Mme Véronique ROSSIGNOL	Franck AVENTIN	Isabelle BOULARD

#### 8/ Participation financière au projet de séjour écoles

Vu la demande présentée le 20 avril 2026 par les classes de CE1 de Turny et de CM2 de Sormery

Considérant l'intérêt pédagogique du séjour qui se déroulera au centre équestre de la Source à Epineau les Voves, les 18 et 19 mai 2026

Considérant le montant du séjour qui s'élève à 134 €/enfant

Considérant la part qui sera prise en charge par la coopérative scolaire soit 49 €/enfant

Considérant la part demandée aux familles soit 35 €/enfant

Après en avoir délibéré, les membres du conseil à la majorité (1 abstention) décident de prendre en charge la part de la commune représentant 50 €/enfant soit pour les 7 enfants de Chailley concernés une dépense de 350 €

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire donne la parole aux conseillers :

Mme Brunat intervient pour dire que la porte du cimetière du bas ne fonctionne pas normalement, mais qu'il y a aussi un problème avec la porte du haut et une fuite au robinet du haut.

M. R. Marguenat informe que la fuite a été aussitôt réparée, qu'il va voir avec les agents de la brigade verte pour améliorer l'utilisation des portes du bas et celle d'en haut.

Mme Rossignol informe qu'elle souhaite créer un Comité Consultatif pour la solidarité qu'elle souhaite ouvrir aux personnes de la commune qui sont invitées à se faire connaître en mairie.

Mr Ferlet a cru comprendre que la municipalité ne souhaitait pas poursuivre sa collaboration avec l'EPNAK pour l'entretien des espaces verts.

Monsieur le Maire dément, il est non seulement satisfait du service mais estime que c'est également faire preuve de solidarité

Monsieur le Maire informe qu'il a eu l'occasion de rencontrer Mr J.B. Lemoyne, sénateur et Mr Jan Préfet du département qui sont conscients des difficultés financières de la commune et que l'approche semble positive.

Parole est donnée au public

Mme Aouzal pose la question de savoir quand les travaux de la mairie/école débiteront, et se demande pourquoi avoir fait déménager les enfants.

Monsieur le Maire informe que suite à l'installation de la nouvelle municipalité des ajustements ont été demandés au Maître d'œuvre qui retardent d'autant le démarrage des travaux.

Mme Dupré intervient pour évoquer le problème de la sécurité routière sur la Grande Rue et notamment la vitesse excessive des véhicules.

Monsieur le Maire informe que la municipalité est au fait de ces incivilités, des projets peuvent être envisagés, il informe également qu'il en fera part à la police municipale lors d'une prochaine rencontre.

Mme Aouzal revient sur sa demande de mise en place de passages pour piétons Rue du Faubourg,

Monsieur le Maire confirme avoir pris bonne note de sa demande, Monsieur Dos Santos a rendez-vous ce mercredi pour faire un relevé de toute la signalisation horizontale qui sera ensuite instruite par la Cte de Communes en charge de ce dossier

Il est précisé que les emplacements de parking situés à proximité des commerces sont réservés à la clientèle.

Le radar pédagogique doté d'une nouvelle batterie sera remis en place et changé de place toutes les deux semaines environ.

Madame Commercy intervient pour demander s'il serait possible de faire installer un distributeur de billets

Madame Mourlin dit que les DAB disparaissent dans de nombreuses communes

Madame Brunat intervient et dit que cela coûte très cher et n'est pas une décision communale mais dépend des organismes financiers.

Monsieur le Maire informe de la construction prochaine d'une Maison de Santé à St Florentin, pour laquelle ont déjà postulé 2 généralistes et 3 dentistes...

Il dit également qu'il y a un projet de « ressourcerie » sur le territoire ayant pour objet de donner une deuxième vie aux objets.

Madame Chollet intervient et dit que le Tir à l'Arc n'a pas sollicité de subvention en raison du fait qu'ils utilisent les équipements du terrain de foot, de la salle d'évolution

Monsieur R. Marguenat informe qu'il entreprend la réfection de la porte du club house.

Monsieur Ferlet dit qu'il a entendu dire que la commune s'opposait à l'atelier mosaïque. Monsieur le Maire dément.... Bien au contraire, les ateliers mosaïque ou échec ont toute leur place au sein du village. Il convient simplement de poser un cadre à l'utilisation des locaux communaux. Ces ateliers seraient organisés sous couvert de la Bibliothèque et une convention d'occupation gracieuse des locaux communaux sera mise en place.

Madame Duprè dit que les conduites d'eau pluviales, en traversée de trottoir sont en très mauvais état.

Monsieur R. MARGUENAT, est tout à fait conscient que ces conduites subissent les assauts des stationnements de poids lourds et autres qui s'affaissent et présentent maintenant un danger pour les piétons.

Madame Commercy demande s'il peut être envisagé d'augmenter le passage des collectes des ordures ménagères.

Monsieur le Maire informe que malheureusement il est conscient de la gêne occasionnée notamment en été, mais qu'il n'est pas envisagé par la Cté de Communes de modifier les plannings de collecte.

Madame Chollet demande s'il pourrait être envisagé la mise en place d'un composteur à la cantine, compte tenu de la quantité de déchets jetée.

Monsieur le Maire approuve cette idée

Monsieur Ferlet fait part de sa colère par rapport au nombre de chiens qui se multiplient au Vaudevanne, aux nuisances sonores que cela entraîne

Les membres du conseil sont totalement en accord avec le fait que le nombre important des animaux de compagnie nuisent au « bien vivre » par leur aboiements, déjections et autre... De toute évidence il faut que les propriétaires soient responsabilisés.

Monsieur Dos Santos intervient pour informer qu'il a personnellement mis en place tout l'équipement nécessaire pour limiter les nuisances, mais qu'il ne peut rien faire vis-à-vis des personnes qui provoquent ses animaux ou bien passent à des heures tardives à proximité.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h

Vu par nous, Maire de la Commune de CHAILLEY,  
pour être affiché à la porte de la Mairie,  
conformément aux prescriptions de l'article 56  
de la loi du 5 Août 1884

À CHAILLEY, le 28 avril 2026



FONCTIONNEMENT									
Nature	Chapitre	RECETTES			DEPENSES			2 026	BP
		24	2 025	2 024	Chapitre	2 025	2 024		
		CA	BP	CA	CA	BP	CA	CA	BP
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	002		4 913	4 913					44 456
Atténuation de Charges sur salaires...)	013	1 399	5 000	31 274					342 750
Produits des services (coupes de bois - affouages concession de cimetières - location chasse - canilines etc)	70	197 935	115 270	100 108					384 950
Impôts et Taxes	73	458 256	658 988	492 024					366 339
Dotations et Participations (DGF - Dotation spéciales - dotations diverses)	74	512 048	463 894	483 948					95 500
Autres Recettes (revenus des immeubles - remboursements divers - dons)	75	66 342	53 000	54 620					1 800
Produits Financiers	76	5	10	4					1 000
Produits exceptionnels (rpt assurances)	77	3 895	0	31 555					1 100
Transfert de Charges	79			140					
Prise en compte des trx en régie par ex	042	13 365	4 860	88 540					
<b>Total</b>		1 253 245	1 305 935	1 287 126			1 180 190	1 331 582	1 240 083

INVESTISSEMENT									
Nature	Chapitre	RECETTES			DEPENSES			2 026	BP
		2 024	2 025	2 024	Chapitre	2 024	2 025		
		CA	BP	CA	CA	BP	CA	CA	BP
<b>Excédent Invest. reporté</b>	001	0	458 185						0
Part affectée au déficit invest	1068	29 327	88 744	70 450					2 350
Dotation et Fonds Divers (FCTVA)	10	14 370	12 030	14 156					
Subventions sur trx engagés	13	16 523	440 990	25 300					854 135
emprunts	16	0	550	500					
incorporation bien sans maître	1328	0	0						
opération d'ordre	41	5870		0					
<b>Vrt de la S° Fonctionnement</b>	021	0		0					200 000
Produit des cessions	024		40 000	0					
Amortissement des immobilisations	040/026	6 280	5 187	108 867					
<b>Total</b>		72 481	1 045 686	220 035			52 568	1 045 686	856 485

opérations d'ordre  
amortissements  
opérat° section à section

